



REFLETS

www.lanester.bzh

#322 - Mai/Juin - Mae/Mezheven 2026 - LE MAGAZINE DE LA VILLE DE LANESTER

NOUVEAU MANDAT P.8

2026-2032





Le long DU SCORFF

Près du pont Saint-Christophe, ce quartier se nomme Kerentrech (lieu de passage) en miroir de celui de la rive droite lorientaise. En 2020, la création du quartier résidentiel des Terrasses du Scorff, avec près de 200 logements, a remplacé l'ancienne friche industrielle et transformé la physionomie de ce secteur de Lanester. Les noms des nouvelles rues préservent la mémoire des lieux : rues de la scierie Périgault et de la corderie, impasses du château du diable et de la cale... Depuis 2025, le sentier côtier est aménagé pour faciliter l'appropriation du site tout en préservant la nature.

SENTIER LITTORAL

Le sentier mène jusqu'au parc du Château du Diable, propriété du Département du Morbihan et situé sur la commune de Caudan, à la limite de Lanester.

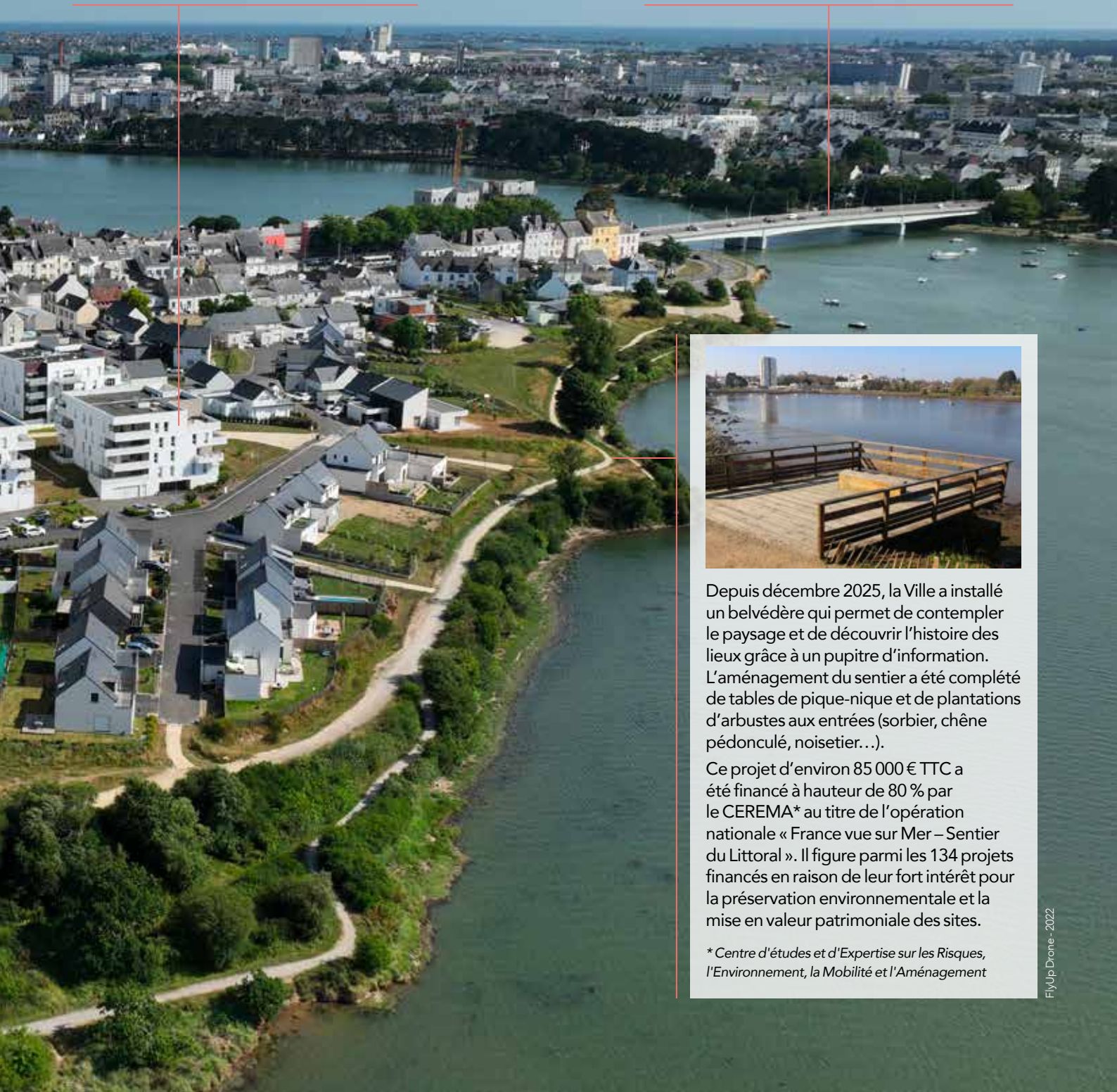


LA SCIERIE PÉRIGALT

Les établissements Périgault étaient installés ici depuis 1936 pour produire du bois de charpente et de menuiserie. Réquisitionnée par l'armée française puis allemande en 1940, la scierie fut bombardée puis reconstruite en 1945 avec l'aide de prisonniers de guerre. Elle a employé jusqu'à 200 ouvriers avant de cesser toute activité en 1987.

LE PONT SAINT-CHRISTOPHE

Afin de traverser le Scorff, un pont suspendu avec des piles de pierres et un tablier de bois est ouvert en 1848 en remplacement du bac. Il est remplacé en 1960 par un ouvrage d'acier et de béton, élargi à quatre voies en 1972.



Depuis décembre 2025, la Ville a installé un belvédère qui permet de contempler le paysage et de découvrir l'histoire des lieux grâce à un pupitre d'information. L'aménagement du sentier a été complété de tables de pique-nique et de plantations d'arbustes aux entrées (sorbier, chêne pédonculé, noisetier...).

Ce projet d'environ 85 000 € TTC a été financé à hauteur de 80 % par le CEREMA* au titre de l'opération nationale « France vue sur Mer – Sentier du Littoral ». Il figure parmi les 134 projets financés en raison de leur fort intérêt pour la préservation environnementale et la mise en valeur patrimoniale des sites.

* Centre d'études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement



Lizzart Production



Didier Ropers



PRATIK ET UTILE

Hôtel de Ville: 02 97 76 81 81
1 rue Louis Aragon
CS 20779 56607
Lanester cedex
mairie@ville-lanester.fr

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h
- Jeudi: 10h-12h et 13h30-18h30
- Samedi matin (accueil et état civil): 9h-11h45

CCAS: 02 97 76 81 97
Ehpad J. Le Coutaller:
02 97 76 74 00
Résidence autonomie L. Aragon:
02 97 76 81 35

Police municipale: 02 97 76 81 38

- Joignable du lundi au vendredi (8h-12h et 13h30-17h), le jeudi jusqu'à 18h30
- Permanences d'accueil du public: lundi au vendredi 9h30-10h (sauf jeudi 10h-10h30) et sur rendez-vous l'après-midi. Horaires susceptibles de modification pendant les vacances scolaires

Collecte et tri des déchets:
Numéro vert: 0 800 100 601
Lorient Agglomération



Une proposition de sujet ?
Une remarque ? Une question ?
Écrivez-nous à reflets@ville-lanester.fr

P. 16-17 - RELAYER

CULTURE

LE CONSERVATOIRE EN LUMIÈRE

P. 8 - RÉVÉLER

NOUVEAU MANDAT

2026-2032

P. 20 - RENCONTRER

MARGOT - RÉDACTRICE EN CHEF

LE GOÛT DE L'INFO

P. 22-23 - RÉINVENTER

HARCÈLEMENT

LA VIDÉO QUI DIT « STOP »



ÉDITO

Le printemps d'une nouvelle mandature !

Nevezamzer ur respetad nevez !


Franck Betermin

Gilles CARRERIC
Maire de Lanester


Le printemps est par nature la saison du renouveau. Le moment où les cycles de la vie reprennent avec élan, dynamisme et une mobilisation de toutes les énergies vers un seul but avancer, grandir, se développer, coopérer, des règles qui régissent les écosystèmes... comme la vie démocratique.

En effet, c'est bien un nouveau cycle qui s'ouvre depuis mars avec le renouvellement de notre assemblée communale. Les élections municipales représentent un moment fort dans la vie locale. **Au nom de l'équipe municipale, je vous remercie pour votre confiance afin d'avancer ensemble sur les 6 prochaines années au service des Lanestériennes et Lanestériens.**



Nous vous proposons pour ce premier numéro de Reflets de la mandature de re-découvrir ces 35 femmes et hommes qui forment le conseil municipal de Lanester. Des nouveaux visages qui vous seront bientôt familiers, des élu-es motivé-es et engagé-es pour l'intérêt général, une équipe déjà au travail et prête à mettre en œuvre notre contrat de mandature.

Avec le retour des beaux jours propices aux activités extérieures et aux événements associatifs, nous nous rencontrerons sur les nombreux rendez-vous et festivités qui animent traditionnellement ces deux mois qui précèdent l'été, des moments toujours attendus.

Enfin, je tiens à souligner et partager avec vous ma fierté de voir notre conservatoire reconnu par les services de l'État qui ont acté son classement en conservatoire à rayonnement communal. Nous y consacrons une rubrique dans ce magazine. En favorisant la diversité des formes d'expression culturelle, nous contribuons à transmettre des valeurs et une ouverture sur le monde, des essentiels pour lutter contre la tendance au repli sur soi.

Nourrir le partage, l'émerveillement, l'éducation, l'inclusion pour éveiller les consciences tout en dynamisant la vie locale, des fondamentaux pour nos services publics, des fondamentaux pour notre ville, des fondamentaux qui nous rassemblent.

Bonne lecture !



En anv skipailh an ti-kêr e lâran trugarez deoc'h da vout laket ho fiziañs ennomp abalamour da vonet à-raok er 6 vlez a za e servij tud Lannarstêr.



Retour sur les décisions adoptées lors de la séance du Conseil Municipal du 19 février 2026 à 18h. Le Maire et les conseillères et conseillers municipaux ont voté 41 bordereaux.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 28 mai 2026
Hôtel de ville, 18h
Ordre du jour, délibérations
et retransmission vidéo des séances
sur www.lanester.bzh

DÉMOCRATIE

C'est VOTÉ!

TRANSITIONS

AIDES RENOUVELÉES

La Ville de Lanester renouvelle pour l'année 2026 deux dispositifs en faveur des transitions. L'aide à la rénovation thermique accompagne les habitants dans la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement. L'aide à l'achat d'un vélo a été mise en place pour favoriser l'utilisation de modes de transport doux. En 2025, l'aide à la rénovation thermique a concerné 18 demandes pour un montant de 15 250 € et l'aide à l'achat d'un vélo 83 demandes pour un montant de 11 540 €. Les modalités d'obtention des aides sont consultables sur www.lanester.bzh (rubrique "pratique").

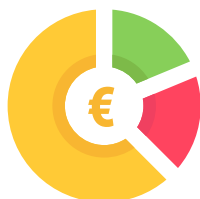


1 AFFAIRES FINANCIÈRES

BUDGET 2026

Le Conseil municipal a approuvé le budget primitif principal de la Ville pour l'exercice 2026. Ce budget présente un équilibre de 33,06 millions d'euros en fonctionnement et de 9,79 millions d'euros en investissement.

Malgré un contexte incertain, la Ville préserve ses services au quotidien et ses projets d'investissement. Comme les années précédentes, les taux d'impôt communaux n'augmentent pas. Les subventions versées aux associations et les tarifs municipaux sont relevés de +1%. La Ville poursuit les mesures prises dans le cadre du plan de résilience énergétique.



9,79 M€

est le budget
d'investissement
pour 2026



AMÉNAGEMENT URBAIN

APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Lanester, approuvé le 21 novembre 2019 et modifié le 10 février 2022 (modifications simplifiées n°1 et 2), a fait l'objet d'une modification selon une procédure engagée le 30 juin 2025. Cette modification répond à plusieurs objectifs comme l'intégration de documents cadre, l'adaptation et la création de règles en réponse aux enjeux de protection environnementale et de changement climatique. Une enquête publique s'est tenue du 21 octobre au 19 novembre 2025 aboutissant à un avis favorable et sans réserve du commissaire enquêteur sur le projet, assorti de dix recommandations prises en compte par la collectivité.



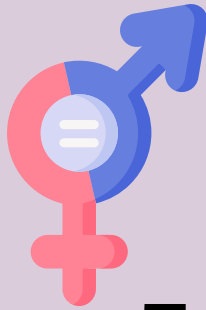


2 MIXITÉ

ÉGALITÉ FEMMES HOMMES

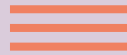
Le Conseil municipal a débattu du rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire pour l'année 2025. Ce document est un outil d'analyse et de sensibilisation qui présente des données chiffrées par sexe, rend compte des actions menées et en propose des nouvelles pour favoriser l'égalité sur le territoire et dans la collectivité. Il met en particulier l'accent sur les inégalités persistantes entre femmes et hommes en matière de rémunérations, les actions éducatives auprès des enfants et des jeunes, l'encouragement de la pratique sportive féminine, les initiatives en faveur des droits des femmes lors des journées internationales du 8 mars et du 25 novembre, ou encore le soutien au dispositif de lutte contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes du pays de Lorient...

Consultez le rapport sur www.lanester.bzh.



5

axes d'intervention pour l'égalité femmes hommes



EN BREF

Le conseil municipal a examiné des demandes de subventions pour les associations et les syndicats. Pour la grande majorité des demandes, une hausse de 1 % a été attribuée.

L'aide aux particuliers de 50 % du coût d'intervention pour la destruction de nid de frelons asiatiques est renouvelée pour l'année 2026.

La Ville a acheté un km de la course La Redadeg aux abords de la commune le 13 mai 2026 pour financer des projets en faveur de la langue bretonne.

La Ville a acquis une œuvre photographique réalisée par Lynn S.K. accueillie à la Galerie La Rotonde du 10 octobre au 14 décembre 2025.

ACTIVITÉS SPORTIVES

CONTRAT D'OBJECTIFS « LANESTER WOMEN BRETAGNE SUD »

Le Conseil municipal a renouvelé la convention de partenariat qui lie la Ville de Lanester et l'Avenir Cycliste Lanester 56. Celui-ci s'appuie sur des objectifs d'éducation, de performance et de communication dans le cadre d'un projet de développement du cyclisme féminin pour 2026. L'équipe fanion LANESTER WOMEN MORBIHAN créée en 2022, évolue au plus haut niveau amateur, la Nationale 1. Le contrat d'objectifs pour la saison 2026 met l'accent notamment sur la promotion du sport féminin et sur le développement de la pratique des jeunes.



**FACILE
À LIRE ET À
COMPRENDRE**

1 BUDGET 2026

Le conseil municipal a validé le premier budget de l'année 2026. Le budget est divisé en deux parties. La partie de fonctionnement est utilisée pour payer les services aux habitants. La partie d'investissement permet de faire des travaux dans la ville.

2 MIXITÉ

Le rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes à Lanester montre les différences entre les deux sexes. La Ville de Lanester mène des actions pour tenter de réduire ces inégalités.



2026-2032



Suite aux élections municipales du 15 mars, un nouveau mandat s'ouvre pour les 6 prochaines années autour de 5 grands défis portés par une équipe municipale renouvelée.

Dimanche 15 mars, 51,34 % des Lanestériens et Lanestériennes se sont exprimés pour désigner une nouvelle équipe municipale. La liste « Lanester Ambitions Communes » a été élue au 1^{er} tour avec 70,5 % des suffrages exprimés. « Les progressistes-Lanester » a recueilli 18,7 % des votes, « Lanester Union Populaire » 8 % et « Lutte ouvrière » 2,8 %. Suite à cette élection, l'installation du conseil municipal a eu lieu vendredi 20 mars marquant le début d'un nouveau mandat au service des Lanestériennes et Lanestériens pour 6 ans.

Élections

Lors de la 1^{re} séance d'installation, les conseillères et conseillers municipaux ont élu le maire, Gilles Carreric ainsi que 8 adjoint·es. Le maire a par ailleurs désigné 4 conseillères déléguées. Chaque élu·e du groupe majoritaire a en charge une délégation ou une mission qui concerne un pan de la gestion de la ville (détail des délégations page suivante).

Un organe délibérant

Le conseil municipal est composé de 35 élu·es. 31 d'entre eux font partie du groupe majoritaire « Lanester Ambitions Communes », 3 représentent le groupe « Les progressistes-Lanester » et une élue appartient au groupe « Lanester Union Populaire ». Le conseil municipal est un organe qui gère les affaires de la commune par ses délibérations. Les délibérations sont des décisions collectivement adoptées suite à un débat sur une question relative à la commune. Cela peut concerner un projet d'aménagement, un service, une mesure, des tarifs municipaux.... Le conseil municipal est doté d'un règlement intérieur. Il est obligatoire pour les communes de plus de 1 000 habitants. Il définit les modalités de fonctionnement pour permettre le débat politique, favoriser la transparence et la lisibilité des décisions. Lors du 1^{er} conseil, la charte de l'élue local·e a été lue et remise aux membres. Ce document retrace les droits et devoirs des élus locaux et précise les conditions d'exercice des mandats municipaux ▣



LES 5 DÉFIS DU MANDAT

1. Ville Village(s)
2. Ville en transition écologique
3. Ville de services publics pour tous et toutes
4. Ville de liens
5. Ville dans l'agglo

Le mandat de la nouvelle équipe municipale se décline autour de 5 thèmes qui seront développés dans le prochain *Reflets* de septembre-octobre.

TROMBINOSCOPE

VOS ÉLU·ES

Ce trombinoscope vous présente les 35 membres du nouveau conseil municipal ainsi que les attributions et missions de chaque élu·e du groupe majoritaire.

LES ADJOINTES ET ADJOINTS



Philippe JESTIN
1^{er} adjoint

Finances et cadre de vie



Françoise DUMONT
2^e adjointe

Démocratie participative,
vie citoyenne et logement



Julien KIEN
3^e adjoint

Transitions et
culture bretonne



Annaïg LE MOËL-RAFLIK
4^e adjointe

Activités sportives



Philippe JUMEAU
5^e adjoint

Solidarité, santé et lien social



Belinda KERARON
6^e adjointe

Urbanisme et
développement territorial



Dominique FOSSÉ
7^e adjoint

Vie culturelle



Sabine LE HENO
8^e adjointe

Politiques éducatives

LES CONSEILLÈRES DÉLÉGUÉES



Mireille PEYRE
Administration générale et
animation commerciale



Marie-Laure BUSSENEAU
Enfance et jeunesse



Véronique PLESTAN
Relations humaines et
promotion du service public



Catherine LANCELOT
Politique de la ville et
égalité femmes-hommes

LE MAIRE



Gilles CARRERIC

Maire et Président du CCAS
Vice-président de Lorient agglomération
chargé du sport et des équipements
d'intérêt communautaire

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE MAJORITAIRE « LANESTER AMBITIONS COMMUNES »



Patrick LE GUENNEC
Référént défense



Nadine LE BOEDDEC
Épicerie sociale et solidaire



Annick LE GAL
Petite enfance et parentalité



Fatima AMEUR DIAB
Maison de quartier Kerfrehour



Claude LE HEN
Sécurité des établissements recevant du public



Pascal LE NY
Référént sécurité routière



Rémy COQUELIN
Maison de quartier Penher



Emmanuel MARTINEAU-MARCENY
Ville inclusive



Guénola LE HUEC
Maison de quartier l'Eskale



Florence LOPEZ-LE GOFF
Sports santé



Céline SORET-CELLE
Prévention des risques naturels et technologiques



Armel GONTIER
Vie du Conservatoire musique, danse et théâtre



Carole DUIC
Conseil municipal des enfants et conseil des générations futures



Nils BERTHET
Aménagement durable des espaces publics



Loeiz DELLA
Langue bretonne



Nicolas GARNIER
Maison de quartier Bellevue et conseils de vie sociale



Hugo CABON
Mobilités actives



Julien HÉMON
Commande publique responsable

GROUPES MINORITAIRES

LES PROGRESSISTES LANESTER



Benoit FUCHS



Gwénola LE COZ



Gilles HENAFF

UNION POPULAIRE ET SOLIDAIRE



Maëla COHO

LES 8 ÉLU-ES COMMUNAUTAIRES

Le conseil communautaire compte 74 délégués issus des conseils municipaux des 25 communes de Lorient Agglomération, dont 8 représentant-es de Lanester.

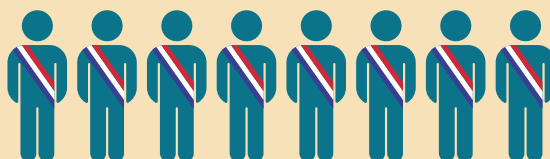
Groupe Lanester Ambitions Communes
Gilles CARRERIC
Françoise DUMONT
Julien KIEN
Annaïg LE MOËL-RAFLIK
Philippe JUMEAU
Florence LOPEZ-LE GOFF
Loeiz DELLA

Groupe Les Progressistes Lanester
Gilles HENAFF

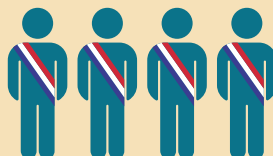
COMPOSITION ET MISSIONS



LE MAIRE → PRÉSIDE LE CONSEIL
ET EXÉCUTE LES DÉCISIONS



8 ADJOINT·ES → DÉLÉGATIONS THÉMATIQUES



**4 CONSEILLÈRES
DÉLÉGUÉES** → DÉLÉGATIONS THÉMATIQUES



**22 CONSEILLÈRES
ET CONSEILLERS
MUNICIPAUX**

→ 18 ÉLU·ES DU GROUPE MAJORITAIRE > ÉLU·ES AVEC MISSION SPÉCIFIQUE
4 ÉLU·ES DES GROUPES MINORITAIRES

COMMISSIONS DE TRAVAIL

Présidées par le maire, les commissions étudient les dossiers soumis au conseil municipal et les projets de délibérations.

**13 MEMBRES
PAR COMMISSION
(présidée par le maire)**



11 représentants de la liste « Lanester Ambitions Communes »
1 représentant de la liste « Les progressistes - Lanester »
1 représentant de la liste « Lanester Union populaire et solidaire »



1

Administration générale, finances et relations humaines



2

Cadre de vie, urbanisme et transitions



3

Solidarités, vie citoyenne et participation



4

Politiques éducatives et sportives



5

Vie culturelle et associative



6

Commission d'appel d'offres

REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

Les élu·es du conseil municipal représentent la Ville au sein de plusieurs organismes extérieurs.

Exemples : Conseil d'administration du CCAS, des collèges et du lycée, conseils d'écoles, Audelor, conseil portuaire du port de Lorient, Segepex, Morbihan énergies...



8 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

8 élu·es représentent Lanester au sein du conseil communautaire de Lorient agglomération parmi les 74 élu·es des 25 communes.

Gilles CARRERIC, vice-président chargé du sport et des équipements d'intérêt communautaire, siège au bureau communautaire.

HÔTEL DE VILLE

HORAIRES D'OUVERTURE

L'Hôtel de Ville vous accueille du lundi au samedi matin. Le jeudi, les horaires décalés facilitent l'accès aux services municipaux.



**LUNDI, MARDI,
MERCREDI, VENDREDI**

8h30 - 12h

13h30 - 17h



JEUDI

10h - 12h

13h30 - 18h30

Horaires décalés



SAMEDI

9h - 11h45

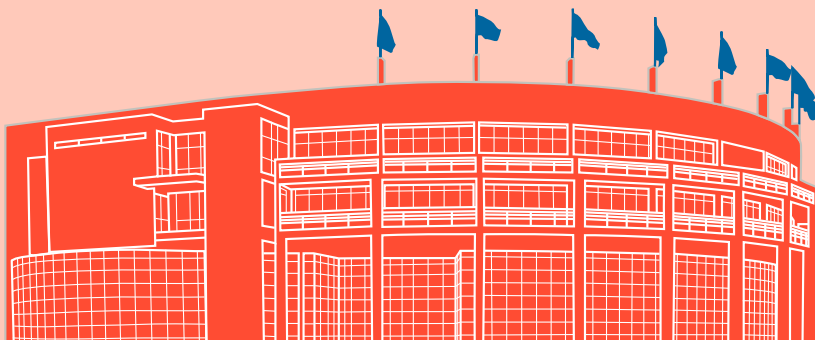
**Services à la population
(accueil - état civil)**

HÔTEL DE VILLE

1 rue Louis Aragon,
CS20 779, 56 607 Lanester Cedex

☎ **02 97 76 81 81**

✉ **mairie@ville-lanester.fr**



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Un acte de maltraitance envers un chat a été signalé à Lanester. Nous rappelons que le bien-être animal est un devoir moral et légal. En France, la loi impose de traiter les animaux avec respect pour leur éviter souffrances, maltraitance et négligence. Les actes cruels et l'abandon sont passibles de 3 ans de prison et 45 000 € d'amende. Posséder un animal implique des responsabilités comme l'identification, la vaccination ou la stérilisation. Les propriétaires doivent assurer à leurs animaux une alimentation adaptée, des soins vétérinaires, un espace suffisant et une stimulation. Le plan national 2024 souligne l'importance de mieux intégrer l'animal de compagnie dans la société. Pour signaler une maltraitance animale, vous pouvez compléter un formulaire en ligne sur service-public.gouv.fr ou contacter le commissariat de police.

📍 **3 Quai de Rohan à Lorient**

☎ **02 97 78 86 00**



SALON DES ARTISTES

Le salon des artistes amateurs de Lanester se déroulera du 6 septembre au 3 octobre. La Ville invite les artistes amateurs à s'exprimer en présentant une œuvre. Chacun proposera une œuvre originale, imaginée et conçue pour le salon. Bulletin d'inscription disponible du 18 mai au 19 juin à l'accueil de l'Hôtel de ville et en ligne sur

🌐 **www.lanester.bzh**

☎ **Contact : 02 97 76 86 20**

✉ **direction-culture@ville-lanester.fr**

BIODIVERSITÉ

Territoire Engagé POUR LA NATURE

La Ville de Lanester renforce son engagement en faveur de la biodiversité en obtenant le label Territoire Engagé pour la Nature (TEN).

Lanester a obtenu le label TEN, délivré pour trois ans par l'Office Français de la Biodiversité. Cette distinction reconnaît et valorise des plans d'actions en faveur de la biodiversité tout en contribuant à sensibiliser la population au respect de l'environnement. Elle récompense un travail mené depuis plusieurs années par les services municipaux, en partenariat avec de nombreux acteurs locaux.

Quatre actions sont prévues dans le cadre de cette labellisation : reconstituer des haies sur d'anciens talus urbains, développer la gestion intégrée des eaux pluviales dans les aménagements urbains, transformer le plan d'eau du Plessis en un réservoir de biodiversité, concilier biodiversité et activités locales en valorisant les vergers communaux. Ces actions seront menées avec la participation des habitants. Un bilan de l'exécution du plan d'actions sera réalisé à l'issue des trois années pour identifier les améliorations possibles et les nouvelles actions à engager en vue d'un renouvellement du label. Accompagnée par l'Agence Bretonne de la Biodiversité, Lanester rejoint ainsi un réseau de collectivités engagées, favorisant le partage de bonnes pratiques et de retours d'expérience.

🌐 <https://biodiversite.bzh/>

En bref

ATELIERS

JEUDIS DU CYBER

- **21 mai :** utiliser Facebook
 - **4 juin :** ranger ses photos sur son ordinateur
 - **18 juin :** sites et applications d'itinéraire
 - **2 juillet :** utiliser Pinterest
- De 18h à 20h, 10 places, ouvert au plus de 12 ans. Gratuit, sur inscription
- ✉ cyberlan@ville-lanester.fr
☎ 02 97 81 44 34
🏠 Cyberlan : 1, rue Pergaud

CONCOURS

MAISONS FLEURIES

Dépôt du bulletin d'inscription avec choix d'une des cinq catégories au plus tard le 30 mai à fleurirlanester@gmail.com, ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou dans la boîte aux lettres de Fleurir Lanester, Maison des associations 18 rue Larnicol. Le jury passera le 11 juin. Bulletin disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

☎ Renseignements au 06 52 29 63 14

VACANCES D'ÉTÉ

ACCUEILS DE LOISIRS

Les réservations pour l'été aux centres de loisirs Renée Raymond, Penn Mané et Saint-Niau seront accessibles sur votre espace famille dès le mercredi 3 juin. La programmation du PASS ADOS pour les 11 - 14 ans (collégiens) paraîtra le 4 juin.

🌐 www.lanester.bzh



Le Conservatoire EN LUMIÈRE

Le Conservatoire Darius Milhaud a obtenu le classement « à rayonnement communal » par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Une reconnaissance synonyme de belles perspectives pour l'avenir.

Initée en 1954, l'école municipale de musique et de danse de Lanester a été créée en 1963 puis a inauguré ses locaux actuels en 1975. Agréé par l'État en 1984, le conservatoire s'ouvre à la musique traditionnelle et à la danse en 2000, puis au théâtre en 2021. Après avoir perdu son agrément en 2015 pour des raisons administratives, l'établissement est aujourd'hui à nouveau reconnu par le Ministère de la Culture au titre de « conservatoire à rayonnement communal ». Ce classement récompense

la qualité de l'accompagnement pédagogique, son engagement et le rayonnement de l'offre culturelle sur le territoire.

Avec plus de 700 élèves chaque semaine dans ses locaux, le conservatoire de Lanester s'appuie sur une équipe pédagogique de 28 enseignants diplômés au service de trois disciplines : la musique, la danse et le théâtre.

MUSIQUE

L'enseignement musical s'adresse à tous les âges, des plus jeunes (dès 4 ans) aux adultes, et favorise une approche à la fois technique et créative des musiques classiques, jazz ou traditionnelles. De nombreux instruments sont enseignés, et les pratiques collectives (orchestres, groupes) offrent des opportunités d'expériences enrichissantes. Chaque année, des interventions en crèche et en milieu scolaire permettent à de nombreux enfants de s'initier à la pra-



RENDEZ-VOUS

Retrouvez les élèves et l'équipe pédagogique lors de la fête de la musique (19 juin), sur la scène de Quai 9 pour la danse (4,5 et 6 juin) et dans l'auditorium pour le théâtre (30 mai, 8, 12 et 14 juin).

tique artistique, tandis que la Klas Bagad explore les sonorités traditionnelles bretonnes avec les élèves de l'école Romain Rolland.

DANSE

Le Conservatoire propose un enseignement de la danse adapté à tous les âges et niveaux. Les élèves suivent des parcours progressifs en danse classique et modern-jazz. Encadrés par des professionnelles, ils développent technique et créativité corporelle à leur rythme. Des stages, ateliers et rencontres enrichissent régulièrement leur formation. Chaque élève évolue dans un environnement stimulant, favorisant partage, passion et épanouissement artistique.

THÉÂTRE

Depuis 2021, un enseignement théâtral structuré est proposé dès 8 ans. Les cours développent créativité, maîtrise du corps et de la voix par l'exploration de

RENTREE 2026-2027

Réinscriptions des élèves au Conservatoire pour 2026-2027 : du 1^{er} au 30 juin.

Pour les nouveaux élèves :

- Pré-inscriptions du 15 au 30 juin en ligne ou au secrétariat aux heures d'ouverture
- Du 24 au 28 août en fonction des places encore disponibles uniquement sur place pour compléter une fiche de pré-inscription.

Horaires d'ouverture du secrétariat :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
- Mercredi de 14h à 18h30.

textes et de formes d'expressions variées. Stages, ateliers et rencontres font partie de la formation et permettent de vivre pleinement l'expérience du théâtre dans une dynamique collective et stimulante. Depuis 2025, une expérimentation avec le lycée Jean Macé permet également aux lycéens en option « théâtre » de bénéficier d'un double parcours d'enseignement renforcé au sein des deux établissements. Une belle façon pour eux de travailler en complémentarité.

ET AUSSI

Outre les spectacles et concerts qui valorisent le travail accompli à travers des projets collectifs, le Conservatoire de Lanester propose de nombreuses activités artistiques. Les ateliers d'arts numériques et la découverte de spectacles enrichissent l'expérience artistique des élèves. Enfin, des partenariats locaux renforcent les liens sociaux et l'ouverture culturelle comme par exemple l'intervention hebdomadaire à la résidence autonomie Louis Aragon. Toutes ces actions offrent une expérience artistique complète, accessible à toutes et tous notamment grâce à une offre tarifaire attractive. Une approche rendue possible grâce au dynamisme et à l'engagement de la collectivité, et qui fait la singularité et la force de cet établissement désormais « à rayonnement communal » 

 www.lanester.bzh > à tout âge > conservatoire

 Conservatoire de Lanester

Renseignements :

 02 97 76 03 28

 conservatoire@ville-lanester.fr

À ÉCOUTER

HYDROGÈNE, UN NOUVEAU PÉTROLE ?

L'émission « Espace public » reçoit Aline Nippert, autrice de « Hydrogène Mania, enquête sur le totem de la croissance verte », et Philippe Mandin, professeur et expert en énergie. L'occasion d'évoquer le sujet de l'hydrogène aujourd'hui, des croyances politiques de l'Europe à notre territoire, de la réalité scientifique, de son coût et de son avenir sur notre planète. L'émission explore les promesses de cette énergie, abondante et

polyvalente, qui suscite l'espoir d'une alternative crédible aux énergies fossiles dans un contexte d'urgence climatique. Mais derrière l'enthousiasme, la réalité paraît plus nuancée : l'hydrogène cacherait une fuite en avant technologique, coûteuse et énergivore.

Entre solution d'avenir et mirage technologique, le débat reste vif : l'hydrogène sera-t-il le carburant de la transition, ou un nouveau pétrole sous couvert d'écologie ? ■



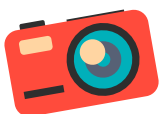
VU



Valérie Yhuel

FLEURS DE PRINTEMPS

En route pour son bureau de vote à l'occasion des élections municipales, Valérie a immortalisé les cerisiers en fleurs et le banc de l'amitié dans la cour de l'école Paul Langevin. Ce banc, à disposition des enfants qui se sentent tristes ou seuls, encourage leurs camarades à venir discuter avec eux. Une initiative simple pour une belle image synonyme de retour du printemps et des jours ensoleillés.



CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE

Envoyez-nous vos photos de Lanester, belles, surprenantes, drôles... sur reflets@ville-lanester.fr ou en utilisant le **#Lanesteretvous**

POSTÉ

LIKEZ, PARTAGEZ, commentez

f FACEBOOK



Maisons De Quartiers Lanester
3 mars · 🌐

Retour sur la semaine de chantier des jardinières

Merci aux [Compagnons Bâtisseurs Morbihan](#) aux mamans, aux enfants et aux Services des Espaces verts de la [Ville de Lanester](#).



👍❤️ 21

2 commentaires



J'aime



Commenter



Partager

in LINKEDIN



Ville de Lanester
307 abonnés
8 avril · 🌐

À Lanester, on transforme les cours d'écoles en espaces de vie, de bien-être et de biodiversité pour toutes et tous ! 🌱

Depuis 2021, 5 cours d'écoles publiques ont été végétalisés, et un 6^e projet est en cours. Ces réalisations sont le fruit d'une démarche collective, co-construite avec les élèves, les équipes pédagogiques, les parents, les élu-es et les services municipaux [...]



👍❤️🔗 15

📷 INSTAGRAM



participonsalanester

Le projet "L'extraordinaire Lanester" en cours de réalisation par les élèves de TCI Chaudronnerie du lycée Colbert 🛠️🔧

Nous avons tou-tes hâte de voir "LANESTER" en lettres géantes en place près du Skate Park 😊

Suivez l'actu ... 😊



4 J'aime
3 avril 2026



MARGOT - RÉDAC' CHEF

Le goût de L'INFO

En 1^{re} section Abibac, Margot est une des rédactrices en chef du journal lycéen la Gazette Saucisse.

Margot a intégré le lycée Jean Macé pour la section Abibac*, la Gazette Saucisse y est aussi pour quelque chose. Son goût pour le journalisme n'est pas nouveau. En classe de 5^e à Quimper, Margot avait lancé le journal du collège. « *La gazette Saucisse est un journal lycéen connu* » dont elle est aujourd'hui une des rédactrices en chef, « *pas principale* », précise-t-elle. Très impliquée, elle collabore à chaque numéro, participe aux réunions, propose des sujets et écrit un ou plusieurs articles. « *J'aime pouvoir apporter un point de vue sur n'importe quel sujet de société, défendre des opinions moins répandues, prendre un angle différent et rendre des sujets intelligibles aux autres* ». Son dernier article traitait des drag-queens dans un hors-série « la Complète » composé d'une actualité 100 % positive fabriqué avec « plus de beurre que de mal ». « *C'est parfois déprimant de parler de l'actu. Dans ce numéro, on communique de façon positive sur l'actualité littéraire, le cinéma, la mode, la nature, la vie du lycée...* » Dans les éditions « classiques », tous les sujets peuvent être abordés : les monstres, les océans, le patriarcat, la guerre... Chacun est libre de proposer des sujets qui sont discutés en réunion le jeudi midi au CDI. La conception est collective : rédacteurs, illustrateurs, graphistes, relecteurs. Chacun son ou ses rôles pour sortir le journal avant ou après les vacances. « *Le plus souvent, c'est après, ça nous laisse plus de temps... Au début, on commence tranquillement et une semaine avant la dead line, le rythme s'accélère. On se rend compte qu'on n'a pas commencé ou fini notre article* » sourit

Margot.

L'année prochaine, Margot aimerait être rédactrice en chef principale, notamment pour s'essayer à la rédaction de l'édito, coordonner les autres journalistes, valider la place des articles... Après le bac, elle pense s'orienter vers le journalisme ou le droit. « *Le journalisme pour défendre ma vision des choses, creuser les sujets et les mettre en débat en adoptant un angle qui interpelle. Le droit, ce serait pour défendre des gens et des causes.* » 

**Section qui permet de passer le bac en français et en allemand*

Les numéros de la Gazette Saucisse sont consultables à la médiathèque Elsa Triolet et en vente à la librairie À la ligne à Lorient.

BIO

2009
**Naissance
à Rennes**

2021
**Création du
journal du
collège Brizeux
à Rennes**

2024
**Arrivée
au lycée
Jean Macé**





ENGOUESTL SPORTEL

AR REDADEG

Ar redadeg a-eiladoù evit sikour ar brezhoneg a dremenno dre Lannarstêr d'an 13 a viz Mae.

AR REDADEG À LANESTER

Mercredi 13 mai
Entre 15h58 et 16h17

Ar Redadeg, ha hi aozet bep daou vlez, zo ur **redadeg** a-eiladoù ken-gred hag a ya a-hed hag a-dreuz Breizh. E 2026 e kaso ar rederion a Lannuon da Naoned, etre an 8 hag ar 16 a viz Mae, da lâret eo e vo redet a-hed 2 226 kilometr. D'ar Merc'her 13 a viz Mae e tremeno dre Lannarstêr. Get ar Redadeg, un abadenn festus hag engouestlet anezhi, e vez bodet ar re vihan hag ar re vras a red, **asambl**, noz ha deiz. Prenet e vez ar c'hilometroù get an dud, ar strollegezhioù pe an embregerezhioù a faot dezhe **sikour** ar brezhoneg. An argant dastumet a dalv da

argantaouiñ an obererezhioù a aesa an implj anezhoñ bemdez. Miliadoù a dud a vez lodek en abadenn-se hag a zegas lañs ha begon er vro. Ti-kêr Lannarstêr a gemero perzh. 1 c'hilometr zo bet prenet getoñ. D'ar Merc'her 13 a viz Mae, da 3e58 goude merenn, em gavo ar redadeg el lec'h m'emañ Pont an Indez. Tremeno a ray dre ar straedoù Thomas ha Sembat, hag ivez dre ar balioù Lenin, de Gaulle ha Pont ar Boulom trema Kervignag. Kouviet oc'h da zonet da redek pe da roiñ nerzh-kalon d'ar **rederion** ■

Hentad ha titouroù e www.ar-redadeg.bzh



DR

Les lycéens mobilisés lors de la course de relais en soutien à la langue bretonne.

GERIAOUEG / LEXIQUE

Redadeg: course
Asambl: ensemble
Sikour: soutenir
Rederion: coureurs

🎯 La Redadeg, course de relais en soutien à la langue bretonne, traversera Lanester le mercredi 13 mai. Organisée tous les deux ans, cette course de relais solidaire parcourt la Bretagne. L'édition 2026 reliera Lannion à Nantes, du 8 au 16 mai, soit 2 226 kilomètres. Festive et engagée, sans esprit de compétition, la Redadeg rassemble petits et grands qui courent ensemble, de jour comme de nuit. Les kilomètres sont achetés par des particuliers, collectivités, associations ou entreprises souhaitant soutenir la langue bretonne. Les fonds récoltés financent des actions favorisant son usage au quotidien. Cet événement mobilise des milliers de personnes et suscite un fort élan collectif. La Ville de Lanester participe en achetant un kilomètre. La course est attendue le 13 mai à 15h58 au niveau du pont des Indes. Elle traversera la ville par les rues Thomas et Sembat, ainsi que les avenues Lénine, de Gaulle et Pont-du-Bonhomme en direction de Kervignac. Vous êtes invités à venir courir ou encourager les coureurs.

Parcours et informations
sur www.ar-redadeg.bzh

HARCÈLEMENT

LA VIDÉO QUI DIT « STOP »

Tous les élèves de Joliot Curie disent « STOP » au harcèlement dans une vidéo primée aux niveaux départemental et académique dans le cadre du concours « Non au harcèlement » organisé par l'Éducation nationale. Retour sur ce projet collectif.

Le concours "Non Au Harcèlement" (NAH) donne la parole aux jeunes en les invitant à créer une affiche ou une vidéo sur ce thème. Ce prix est ouvert aux élèves du CP à la terminale ainsi que dans d'autres structures périscolaires et extrascolaires. En s'exprimant, les jeunes deviennent ainsi acteurs de la prévention et pourvoyeurs de solutions.

JOURNÉE NATIONALE

Tout a commencé le 6 novembre 2025, lors de la journée nationale « Non au harcèlement ». Nolwenn Verrière, musicienne intervenante du Conservatoire, réalise sa 1^{re} séance à l'école Joliot Curie. Elle intervient dans le cadre d'un projet d'écoute et de sensibilisation à la musique. Ce jour-là, à la demande de l'équipe pédagogique, Nolwenn arrive avec une composition musicale et un refrain sur le thème du harcèlement. En petits groupes, les élèves s'en emparent, y ajoutent leurs mots, leurs gestes, et s'expriment sur ce qu'ils aiment et au contraire ce qui les dérange.

CHICHE ?

Lors de la 2^e séance en novembre, toute l'école se rend au Conservatoire pour découvrir les instruments de musique. Les enseignants du Conservatoire reprennent le refrain en musique et les enfants



chantent. L'enregistrement est transmis à toutes les classes, la chanson se propage. « *Chiche d'en faire une vidéo pour le concours NAH ?* ». Le calendrier est serré mais la motivation collective est un vrai moteur. Toute l'école se lance dans ce projet. Les enfants volontaires choisissent une phrase, inventent des scénettes problématiques en y apportant des solutions. Une enseignante, Mme Millet réalise le montage. « *Ce projet collectif est une succession d'enthousiasmes qui tient en 1,59 minutes* » conclut Nolwenn Verrière. Résultat : la vidéo remporte le 1^{er} prix au niveau départemental puis à l'échelle académique. Elle est maintenant en lice au niveau national 🟡

pHARe

L'école Joliot Curie est inscrite dans le programme pHARe : **p**rogramme de lutte contre le **HAR**cèlement à l'**é**cole depuis plusieurs années. Ce dispositif propose un protocole national pour accompagner les personnels dans le traitement des situations de harcèlement, du signalement à la résolution. La 1^{re} participation de l'école au concours NAH date d'il y a 6 ans. Depuis 4 ans, l'équipe pédagogique organise la journée NAH avec l'ensemble du personnel : les AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap), les agents de l'accueil périscolaire et les différents intervenants. Les enseignants sont formés aux compétences psycho-sociales et proposent aux élèves des ateliers (théâtre, arts visuels, danse, débats...) sur la thématique du harcèlement. L'école accueille également des ambassadeurs du collège Jean Lurçat formés par le dispositif pHARe.

A stylized illustration of a young girl with long dark hair, wearing a yellow patterned sweater and blue pants, looking down with a sad expression. Two large, stylized hands are pointing towards her. One hand is red with a blue sleeve, and the other is orange with a red sleeve featuring a leaf pattern. The background is a light blue sky with white clouds and green bushes at the bottom.

3018

Numéro gratuit,
anonyme et confidentiel
disponible 7j/7, de 9h à 23h,
opéré par l'association e-Enfance.
Des psychologues, juristes et
travailleurs sociaux sont à
votre écoute pour vous
accompagner à protéger
votre enfant.



Créé par 8 femmes bénévoles en 1986, ALESI, Association Lanestérienne d'Entraide Sociale Immédiate, fêtera ses 40 années d'entraide lanestérienne au mois de mai.

L'aventure ALESI commence en 1986. 8 femmes bénévoles du Multisocial Caf à Lanester ont envie d'aider les usagers dans un contexte où le chômage augmente. Leur projet est né de la convergence de besoins. D'un côté, des particuliers en recherche de services au quotidien : garde d'enfant, repassage, jardinage, ménage, déménagement... De l'autre, des personnes au chômage ayant besoin d'une activité pour reprendre confiance en elles et retrouver leur place sur le marché du travail. Les bénévoles œuvrent au quotidien et lancent une campagne d'information pour faire connaître leur projet qui prend vie. Un an après sa création, l'association met en place un service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile pour sécuriser le maintien à domicile des personnes âgées, isolées et fragilisées. En 1991, l'association acquiert le statut d'association intermédiaire et crée sa structure avec un conseil d'administration sous la présidence de Josette Thomas. En tant qu'association intermédiaire, elle est conventionnée par l'État et reconnue comme « structure d'insertion par l'activité économique ».

Acteur historique

Aujourd'hui, l'association compte 11 salarié·es, un conseil d'administration et un bureau, soit un total de 26 personnes investies. « *Chaque année, nous accueillons environ 160 personnes inscrites à France*

Travail » explique Marie-Charlotte Renevey, directrice. « *Nous proposons des missions adaptées aux besoins des demandeurs. Ils peuvent tester différents métiers dans les secteurs de la propreté, le jardinage, la manutention telle que la distribution du magazine Reflets. Nous travaillons avec des particuliers, des associations, des collectivités, des entreprises. L'accompagnement peut durer 2 ans. Le volume d'heures augmente progressivement pour permettre à la personne de prendre de l'assurance et de se lancer professionnellement en suivant une formation ou en trouvant un emploi* » souligne la directrice. Environ 60 à 70 personnes connaissent des « sorties positives ». L'une des issues possibles est la passerelle mise en place avec le Service Autonomie à Domicile (SAD), créé en 2020, qui emploie une quarantaine de personnes en CDI et assure au quotidien l'accompagnement de personnes en perte d'autonomie. En 40 ans, la structure s'est développée et professionnalisée sans jamais s'éloigner de la volonté initiale des bénévoles, à savoir favoriser l'entraide sociale à Lanester ■

📧 alesi-asso.fr

☎ 02 97 76 68 69

JOURNÉE D'ANNIVERSAIRE

Le 21 mai, ALESI fêtera ses 40 ans dans ses locaux. Pour l'occasion, un film réalisé par Carol Ciscarès sera projeté montrant les différentes facettes et acteurs de l'association. L'après-midi, à partir de 14H, ALESI ouvrira ses portes au public, aux demandeurs d'emploi, particuliers et structures pour créer du lien et faire découvrir les missions de l'association.

RESPIRER

MAI/JUIN 2026

#27

FÊTE DE LA MUSIQUE 2026



ÉVÉNEMENT

FÊTE DE LA MUSIQUE

La création locale sera mise à l'honneur avec les pratiques artistiques associatives, une proposition participative à l'occasion des 50 ans du Conservatoire et un concert des élèves autour d'un répertoire de musique irlandaise en partenariat avec les danseurs de Korollorien Ar Skorr. La soirée s'animera autour de 3 scènes : la Grande Scène accueillera les grands ensembles, l'Agora des chorales et la Prairie des groupes pop rock.

Vendredi 19 juin, à partir de 18h

Parc Nelson Mandela Dulcie September



Esplanade Jean-Claude Perron - Avenue Billoux

02 97 76 01 47 - www.quai9.bzh - Facebook: QUAI9Lanester**DANSE****VERTIKAL**

Compagnie Käfig
Mardi 12 mai à 20h
Tarifs : de 5€ à 35,55€

FESTIVAL**QUAI 9 À KERHERVY**

Voici en avant-première les spectacles qui se produiront sur la scène du théâtre de Kerhervy les 4 et 5 juillet. La billetterie sera ouverte à partir du 16 juin sur le site de Quai 9. Le festival est gratuit, ouvert à toutes et tous, pour le plaisir des petits et des grands.

Sur place : petite restauration sucrée, brigade d'intervention poétique, maquillage et tatouages éphémères.

CIRQUE, PERCHE ACROBATIQUE**LES FLEURS DU TAPIS**

Compagnie les Quat'fers en l'air.
14h - Durée : 40 min

CIRQUE**MÊME PAS PEUR** (à partir de 7 ans)

L'Agence de Géographie Affective
16h - Durée : 50 min

THÉÂTRE ÉQUESTRE**CARTE BLANCHE**

Compagnie Haste-Luego
18h30 - Durée : 30 min

THÉÂTRE**FESTIVAL DE KERHERVY**

Du 19 au 28 juin, le Cimetière de bateaux à Lanester se transforme en scène à ciel ouvert pour le 43^e rendez-vous du Festival de Kerhervy. Pendant 10 jours, les lieux sont investis par les meilleures troupes de théâtre amateur venues de Bretagne et au-delà.

Bien sûr, il ne faudra pas manquer la balade contée du samedi 20 juin, la Journée Jeune du mercredi 24 juin et le grand final du dimanche 28 juin dédié à l'improvisation.

Prolongez l'expérience à la guinguette pour vous restaurer et profiter d'animations musicales avec une vue imprenable sur le Blavet.

Le festival est porté par une équipe bénévole. Vous souhaitez rejoindre l'aventure ? Venez à la réunion d'information et d'inscription le mercredi 27 mai à partir de 18h30 à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne de Lanester.

Tarifs : 5€ à 14€ la journée
Association La Fontaine aux Chevaux
contact@kerhervy.com
02 97 81 24 19
www.festival.kerhervy.com



MÉDIATHÈQUE ELSA TRIOLET



ENQUÊTE

**Vous fréquentez la médiathèque, ou pas ?
Votre avis nous intéresse !**

Jusqu'au 1^{er} juin, répondez à notre questionnaire anonyme sur www.mediatheque.ville-lanester.fr ou sur la version imprimée (disponible à la médiathèque, l'hôtel de ville, les maisons de quartier, au Studio et au conservatoire).



Scannez
pour répondre
à notre enquête

EXPOSITION PHOTO

**FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR
DE KERHERVY**
Du 3 au 27 juin

En partenariat avec La Fontaine aux Chevaux

LES PTITS RDV

LA BOÎTE À LIRE
Vendredi 22 mai, à 17h30
→ Salle Tam Tam

SAMÉD'HISTOIRES

Samedi 30 mai et 27 juin, à 10h30
De 6 mois à 4 ans – sur réservation

UN CAFÉ, UNE BD

Samedi 10 mai, à 10h30

MANGAVORES

Vendredi 12 juin, à 17h00

"10H32 L'HEURE DU CRIME"

Samedi 13 juin, à 10h30

"PLUS BELLE LA VIE"

VIVE LA BRISE PRINTANIÈRE
Samedi 26 juin, à 17h30

Période scolaire : mardi, jeudi, vendredi : 12h-18h - mercredi, samedi : 10h-17h
Vacances scolaires (hors été) : du mardi au vendredi : 13h-18h - samedi : 10h-17h

*En dehors de ces horaires, une boîte de retour est disponible
à gauche du sas d'entrée de la médiathèque.*

Rue Jean-Paul Sartre - 02 97 89 00 70

✉ mediatheque@ville-lanester.fr

🌐 mediatheque.ville-lanester.fr

📘 [mediathequeLanester](https://www.facebook.com/mediathequeLanester)

À VOS AGENDAS

EXPOSITION

SIBYLLE BESANCON
Des milles et des fibres
Du 30 mars au 16 mai
→ Galerie La Rotonde

**ATELIER MUNICIPAL D'ARTS
PLASTIQUES**
TRAVAUX DE FIN D'ANNÉE
Du 25 mai au 13 juin
→ Hall de l'hôtel de ville

**EXPOSITION ANNUELLE
ENTRE TERRE ET MER**
Du 29 au 30 mai de 10h à 18h
→ Docks de Quai 9
Org. M2L

DANSE

**SPECTACLES DE DANSE
DU CONSERVATOIRE**
Du 4 au 6 juin
Billetterie : www.quai9.bzh

MUSIQUE

SOIRÉE CHANTÉE
Dimanche 3 mai à 17h
→ Salle Tam-Tam
Gratuit
Org. Le Cabaret Italien

OPÉRETTE ORPHÉE AUX ENFERS
Samedi 9 mai à 20h30
Dimanche 10 mai à 17h
→ Théâtre des 2 rivières
Tarifs : de 5 € à 9 €
Org. Théâtre en Do

CONCERT A TEMPO
Samedi 16 mai à 20h30
→ Quai 9
Sur réservation

CONCERT KABANAMUZIK
Samedi 13 juin à 17h
→ Théâtre des 2 rivières
Gratuit

**CONCERT DE L'HARMONIE
MUNICIPALE**
Samedi 13 juin à 20h
→ Quai 9
Gratuit

FÊTE DE LA MUSIQUE
Vendredi 19 juin
→ Espace Mandela

THÉÂTRE**FESTIVAL DE KERHERVY**

Du 19 au 28 juin

→ Site de Kerhervy

Org. La Fontaine aux Chevaux

RESTITUTIONS DES ATELIERS**THÉÂTRE DU CONSERVATOIRE**

Samedi 30 mai à 16h

Lundi 8 juin à 19h

Vendredi 12 juin à 19h30

Samedi 13 juin à 20h

Dimanche 14 juin à 15h

→ Auditorium du Conservatoire

Billetterie : www.lanester.bzh**CINÉ CLUB**

• Vendredi 29 mai à 20h

"Punishment Park"
de Perter Watkins

• Vendredi 3 juillet à 20h

"Give me liberty"
de Kirill Mikhanovsky

→ Salle Tam-Tam

Prix libre

Org. Les Oisifs

ANIMATIONS**FÊTE DE LA CULTURE BRETONNE****FEST NOZ**

Samedi 23 mai à 19h30

Entrée gratuite

Org. Div Yezh

FEST NOZ

Dimanche 24 mai à 20h30

Tarifs de 2 € à 7 €

→ Parc des expos

Org. Rugby Club Lanester

FÊTE DE SAINT NIAU

Samedi 6 juin de 14h à 18h

→ Saint Niau

FÊTE DU BOL D'AIR

Dimanche 3 mai

→ Parc du Plessis

Gratuit

RENCONTRE**LE MARCHÉ PAS COMME
LES AUTRES**

Samedi 2 mai de 11h à 17h

→ Docks Quai 9

Gratuit

Org. BGE

PROCHES AIDANTS

Vendredi 12 juin dès 14h

→ Docks de Quai 9

Org. Cap Autonomie Santé

REPAIR CAFÉ

• Jeudi 7 mai de 15h à 17h

• Vendredi 29 mai de 15h à 17h30

• Jeudi 11 juin de 15h à 17h

• Vendredi 26 juin de 15h à 17h30

→ Centre Albert Jacquard

TROC ET PUCES - PLESSIS

• Dimanche 10 mai

Org. ABCD

• Dimanche 24 mai

Org. Lanester Handball

• Dimanche 7 juin

Org. Les 2 rivières Volley

• Dimanche 14 juin

Org. ASL

• Dimanche 21 juin

Org. La clé des Champs

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

• Vendredi 8 mai à 11h

Commémoration de l'Armistice

• Mercredi 27 mai à 18h

Journée nationale de la
Résistance

• Jeudi 18 juin à 18h

Commémoration du l'appel
du Gal De Gaulle**SPORT****CHALLENGE TOUT À VÉLO**

Du 5 mai au 6 juin

Org. Syklett

DIMANCHE SPORTS BIEN-ÊTRE

Dimanche 7, 14, 21 & 28 juin matin

→ Parc Mandela

TOURNOI DES TRENTE (RUGBY)

Dimanche 24 mai à 9h

→ Locunel

Org. Rugby Club Lanester

COMPÉTITION GYMNASTIQUE

Samedi 30 et dimanche 31 mai

→ Jean Zay et Coubertin

Tarifs : de 0 € à 8 €

Org. Lanester Gymnastique

HAND BALL

Samedi 6 juin à 19h

N1M – Lanester/Folschviller

TOURNOI EUGÈNE LE CUNFF

(FOOT U14/U15)

Samedi 6 juin

→ Locunel

Org. ASL

TOURNOI VOLLEY SUR HERBE

Samedi 6 et dimanche 7 juin

→ Parc du Plessis

Ouvert à toutes et tous

Org. Les 2 rivières Volley

OPEN RUGBY**FESTIVAL INTERCELTIQUE**

Dimanche 13 juin

→ Locunel

Org. Rugby Club Lanester

BADMINTON

(TOURNOI ET CHAMPIONNAT)

13 & 14 juin et 20 & 21 juin

→ Gymnases Jean Zay et Léo Lagrange

Org. Lanester Badminton Club

GRAND PRIX CYCLISTE**DE LA VILLE**

Mercredi 24 juin

Org. ACL 56



Olivier Guillemet

Un grand succès pour cette 17^e édition d'Unité Urbaine qui s'est déroulée du 13 au 15 mars. Ici un Battle Breaking -16 ans, catégorie 2vs2 kids.

Reconnaître
Février 2026
Naissances

- 03. Armand Diane
- 05. Iris Le Moing Gore
- 04. Ava Laurent
- 12. Louison Moy
- 14. Huma Demir
- 18. Léo Saout
- 19. Yasser Kessa
- 22. Gabriel Bodic
- 24. Jules Petit Minuesa

Mariages

- 07. Gaye Ökmen
et Mustafa Gok
- 21. Marie Meheux
et Bernard Le Blé

Décès

- 02. Gilbert Palaric, 88 ans
- 02. Paulette Bourvellec
née Coëdo, 95 ans
- 04. René Le Borgne, 74 ans
- 10. Stéphanie Le Corre, 54 ans
- 11. Thierry Meur, 60 ans
- 12. Odile Joubert
née Le Bohec, 89 ans
- 13. Paule Le Fée, 68 ans
- 18. Raymond Le Mestre, 78 ans
- 19. Jean Corbel, 83 ans
- 28. Marie-Christine Lemarié
née Houard, 63 ans

Mars 2026
Naissances

- 05. Edgar Michardière Dupuis
- 06. Nehemya Andriantsoa
- 16. Olivia Penn
- 17. Sacha Le Saux
- 19. Émilie Shvangiradze
- 20. Maël Carlo
- 22. Adam Rivette
- 28. Léo Le Fée
- 30. Jasmin Trellu Eveillé

Mariages

- 07. Myriam Petitjean
et Raphaël Danvert

Décès

- 01. Eliane Le Mouël
née Thibault, 93 ans
- 02. Guillaume Audic, 32 ans
- 07. Pierre Carvazo, 66 ans
- 10. Christophe Cordon, 58 ans
- 11. Elisa Portanguen
née Le Danvic, 92 ans
- 13. Loïc Drégoire, 86 ans

ÉLUS MAJORITAIRES
> LANESTER AMBITIONS COMMUNES
Avec vous : une nouvelle page s'écrit !

Réélu maire de Lanester, je mesure avec émotion et fierté l'honneur qui m'est fait. Si chaque élection municipale est un moment singulier, celle-ci a la saveur particulière de ces instants qui fondent notre démocratie locale.

Il y a six ans, la crise sanitaire nous avait frustré sur le moment, nous privant d'un partage essentiel avec vous, les Lanestériennes et Lanestériens.

Le résultat, net et sans ambiguïté de ce scrutin, m'engage, nous engage avec humilité. Il traduit à la fois une reconnaissance du travail accompli et une attente forte : celle de poursuivre, ensemble, un projet utile, concret et fidèle à nos valeurs.

Être maire, c'est d'abord rassembler et rassurer. Je resterai fidèle à ma méthode : présence sur le terrain, dialogue constant,

proximité et écoute. C'est cette exigence qui fait de Lanester une ville à taille humaine, une ville-village où le lien avec les habitants demeure essentiel.

Avec une équipe unie, engagée autour de valeurs écologiques, solidaires et citoyennes, nous abordons ce nouveau mandat avec détermination. Notre feuille de route s'articule autour de cinq priorités : renforcer notre identité de ville-village, accélérer la transition écologique, garantir des services publics accessibles à toutes et tous, développer les liens entre habitants et affirmer pleinement notre place dans l'agglomération.

Nous continuerons à investir dans l'éducation, à soutenir les familles et les plus fragiles, à repenser nos espaces publics et à encourager la participation citoyenne. Car nous refusons

toute logique d'affaiblissement des services publics : ils sont le socle de la cohésion sociale et de la confiance.

Les défis à venir sont nombreux et nul ne peut en prédire l'ampleur. Mais une chose est certaine : nous agissons avec constance, exigence et fidélité à nos engagements. Être maire, c'est un engagement total, au service de l'intérêt général.

Plus que jamais, je porterai avec mon équipe l'ambition d'une ville solidaire, dynamique et humaine. Une ville où l'action publique, ancrée dans le réel, continue de changer concrètement la vie.

Gilles Carreric

> LANESTER AMBITIONS COMMUNES
Pour les communes, la transition énergétique n'est plus un choix mais une nécessité

La crise iranienne provoque un choc économique mondial et notamment la flambée des prix du pétrole. Les carburants ont augmenté de 25 à 30 %, des niveaux qui rappellent les grandes crises énergétiques des décennies passées. Pour les particuliers, les artisans, les entreprises, l'addition est salée. C'est également le cas pour les collectivités territoriales qui subissent de plein fouet cette inflation énergétique.

Les communes en 1^{re} ligne

Dans les communes, la facture énergétique représente un poste majeur du budget. Chauffage des écoles, des gymnases et des salles polyvalentes, entretien des bâtiments publics, éclairage des rues, carburant pour les véhicules municipaux : chaque hausse se répercute immédiatement, comme en 2022, après le déclenchement de la guerre en Ukraine.

Depuis, à Lanester comme dans beaucoup de municipalités, l'accélération de la transition énergétique s'est imposée comme une né-

cessité pour protéger les habitants, maîtriser les dépenses et renforcer la résilience locale.

À Lanester, des solutions concrètes pour réduire la facture

- **Moderniser l'éclairage public** : 60 % du parc est déjà équipé avec des ampoules LED qui permettent de réduire la consommation de moitié. Ce sera 100 % avant la fin du mandat. La ville a également mis en place une extinction partielle en cœur de nuit.
- **Rénover les bâtiments publics** : isolation des écoles, changement des menuiseries, modernisation des systèmes de chauffage. Des investissements lourds, mais qui garantissent des économies durables.
- **Encourager les mobilités alternatives** : Les pistes cyclables permettent des déplacements en ville plus sécurisés. Le réseau sera étendu dans les prochaines années. Moins de voitures, c'est moins de carburant consommé.
- **Produire localement de l'énergie** : Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de l'hôtel de ville permettent des éco-

nomies d'environ 25 %. D'autres bâtiments municipaux seront équipés en cours de mandat. Le réseau « chaleur bois » en place actuellement dans plusieurs bâtiments du centre-ville sera déployé pour chauffer le futur EHPAD de Kerfréhour.

Lanester n'a pas attendu cette crise pour réagir et poursuivra sa transition énergétique en concertation avec les habitants, et les accompagner vers un modèle plus sobre, plus durable et plus protecteur.

Dominique Fossé, Philippe Jestin

**PERMANENCES
DES ÉLU-ES MAJORITAIRES**

> Le maire reçoit une demi-journée par semaine sur rendez-vous au 02 97 76 81 41.

> Permanence des adjoint-es au maire le samedi matin sur rendez-vous au 02 97 76 81 41.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 28 mai 2026
Hôtel de ville, 18h

ÉLUS MINORITAIRES

> LES PROGRESSISTES

Les Progressistes avec vous pour ce nouveau mandat

La première expression d'un nouveau mandat nous semble un moment important, elle donne le ton de nos ambitions pour les 6 années à venir.

Nous remercions sincèrement les 1 540 électrices et électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Ce résultat nous permet d'être représentés par trois élus au Conseil municipal, Gwénola Le Coz, Benoît Fuchs et Gilles Hénaff et d'avoir un élu à Lorient Agglomération Gilles Hénaff.

Dans ces instances et au sein des différentes commissions, nous porterons une opposition constructive, force de proposition et garante de la pluralité démocratique à Lanester.

Nous félicitons la liste Lanester Ambitions

Communes pour sa victoire et lui souhaitons de réussir la mise en œuvre de son programme. L'abstention, proche de 50 %, révèle une défiance préoccupante envers les institutions locales. Nous voulons incarner une opposition responsable et dans le dialogue, avec pour objectif de renouer le lien avec les citoyens qui ne se sentent plus représentés.

Comme lors du précédent mandat, nous continuerons à alerter sur les décisions pouvant nuire aux habitants et veillerons au respect de l'équité entre tous les Lanestériens. Nous défendrons nos priorités : création d'une maison de santé, actions en faveur du grand âge, renforcement des moyens de lutte et de prévention de la délinquance en particulier

par la création d'un CLSPD*, développement de l'économie et mesures favorisant le dynamisme du centre-ville.

Enfin, nous regrettons d'avoir été écartés de certains organismes auxquels nous siégeons précédemment, en particulier l'Office municipal des sports qui gère le fonctionnement et l'attribution des subventions aux associations sportives. Ce manque d'ouverture nous fait craindre une opacité sur la gestion du sport, l'avenir nous dira si ces inquiétudes sont fondées.

**Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance*

Les élus Progressistes Lanester

> UNION POPULAIRE ET SOLIDAIRE

Refuser confusion et dépolitisation, choisir le camp populaire

D'abord merci aux personnes qui ont voté pour l'union populaire et solidaire. Nouvelle élue, je m'inscrirai dans une opposition déterminée mais constructive. Une part de notre programme municipal a été repris par la majorité : 100% bio à la cantine, lutte contre l'habitat indigne, foyers étudiants et jeunes travailleurs, droit d'interpellation citoyenne. Nous serons vigilants : ces engagements doivent se traduire en actes.

À Lanester, 1 électeur sur 2 s'est abstenu. Derrière ce chiffre, des vies marquées par les fins de mois difficiles, le mal-logement, le sentiment d'abandon. C'est là que prospèrent colère et extrême droite. L'ignorer serait une faute.

Dans ce contexte, la gouvernance « partagée » de Lorient Agglo ralliée par le maire de Lanester est une impasse. Quelles contre-

parties à la droite, quels renoncements demain sur le logement, les transports pour de maigres avancées ? Sous couvert d'ouverture, cette cogestion brouille les repères et marque un désaveu pour les citoyens qui ont élu un maire de gauche. Elle alimente le « tout se vaut », renforce l'abstention et nourrit l'extrême droite. À un an de la présidentielle, c'est grave. La prétendue coopération est une forfaiture. Assumer les clivages gauche-droite n'est pas diviser mais donner sens et clarté à un moment où règne l'inversion des valeurs : dans un pays où l'assemblée fait une minute de silence pour un nazi, où les antifascistes sont dépeints en violents plutôt qu'en résistants, où un nouveau maire noir est d'emblée considéré comme suspect, où la dénonciation du génocide palestinien est perçue comme antisémite !

Durant ce mandat, je porterai sans compro-

mis la voix des classes populaires et assumerai de politiser les débats au conseil municipal pour redonner des repères clairs. À celles et ceux qui veulent rejoindre une gauche combative, notre groupe est un point d'appui pour agir.

Maëla COHO, élue LFI pour « Lanester Union populaire et solidaire »

PERMANENCES DES ÉLU-ES MINORITAIRES

> « Les Progressistes » : 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h30.

Sur rendez-vous au 06 03 35 66 84

> « Lanester Union populaire et solidaire » : sur rendez-vous à unionlanester@gmail.com

